

MODÈS D'EMPLOIS

Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU

Fédération Syndicale Unitaire



PÔLE EMPLOI FSU MDE SOMMAIRE N° 34

À PÔLE EMPLOI :

- OATT : Quatre lettres, 50 000 salarié-es..., p. 3
- La CNGASC : il faut arrêter le massacre!, p. 5
- L'UNSCPE : mission accomplie, p. 8
- La DG copie le SNU!, p. 8

1/2 DANS LE MONDE 3/4 À PÔLE EMPLOI :

- Égalité femmes-hommes : un nouveau recul..., p. 5
- Le langage : outil de propagande ou d'émancipation?, p. 6
- La couverture vivante : une initiative française..., p. 6
- La 3^e Marche Mondiale des femmes, p. 7
- Pôle Emploi sexiste?, p. 7

LA RUBRIQUE À DÉSIRÉE DUCTIBLE :

- Violence faites aux femmes..., p. 12

LA RUBRIQUE À GUY YOTINE :

- Soutenez l'action de Guy Yotine!, p. 8

ACTUALITÉ :

- Retraites : on ne nous dit pas tout!, p. 2
- Parlez-vous "économiste" : V ou W?, p. 4
- Catastrophes environnementales..., p. 4

CULTURE :

- À lire : 183 jours dans la barbarie ordinaire, p. 9
- À entendre : Django a 100 ans, p. 9
- À voir : Hors la loi, p. 9

POINT DE VUE :

- Proféministe?, p. 10
- Revoir Cayenne à la lumière du Monde, p. 10
- Passage de relais, p. 10
- Voleurs de poules?, p. 11

SILHOUETTE :

- Stéphanie Dorin..., p. 11



76% des Français inquiets pour leurs retraites (IFOP/JDD) ▲

LA FRANCE EST DANS LA RUE !

Le ras-le-bol est général et se cristallise sur la réforme des retraites. Comme toujours, sur tous les sujets, on nous explique que si réforme il y a, c'est qu'individuellement nous sommes coupables et responsables des déficits du système. Parce qu'on ne se plie pas aux exigences du marché, parce que nous ne voulons pas participer à notre propre exploitation.

Pour le SNU, refuser la réforme des retraites, refuser la précarité, refuser que soit encore plus pénalisés, entre autre, les femmes, les chômeurs, les jeunes, c'est dire non, nous n'endosserons, ni professionnellement, ni personnellement le sauvetage d'un capitalisme en crise!

À Pôle Emploi, la grogne dépasse aussi la question des retraites et face au « remerciement » des CDD, face aux conditions de travail déplorables, les grèves spécifiques se multiplient, PACA, Midi Pyrénées, IDF. La réponse de notre Direction Générale: en 2010, vous en avez bavé? En 2011, vous allez en chi...!

Faut-il désespérer d'avoir des portefeuilles surchargés, d'avoir bien trop de dossiers d'indemnisation à liquider ou de ne pas pouvoir satisfaire les demandes de formation en temps et en heure? Trop de chômeurs sont en attente de droits, d'un emploi, d'une solution concrète.

Faut-il toujours rentrer chez soi avec le sentiment amer de ne pas s'en sortir ou de ne pas avoir fait du bon travail? Faut-il se résigner au sentiment permanent d'urgence?

L'immense majorité des salariées et salariés de Pôle Emploi se voit imposer des conditions et des charges de travail insupportables et se sent impuissante dans leur souffrance. Tous les rapports sur les risques psychosociaux, tant l'étude nationale que celles réalisées à l'initiative des comités d'établissement le confirment.

La Direction reste sur ses positions: « oui, c'est difficile. C'est vrai. C'est la faute de la crise, mais ça ira bientôt mieux! » Elle a bon dos, la crise! Comme si avant, tout était facile... Mais avant, il n'y avait pas de chômage? Pas de misère? Pas de publics en difficulté à recevoir à longueur de journée? Non seulement les conditions de travail étaient déjà très dégradées, avant la crise financière, mais celle-ci les a largement aggravées.

En guise de réponse, la Direction Générale nous annonce des restrictions budgétaires et des suppressions de postes dès l'année prochaine!

Non, les conditions de travail ne vont pas s'améliorer. Elles continueront à s'aggraver.

Non, les charges de travail ne vont pas être allégées. Elles continueront s'alourdir.

Non, les moyens nécessaires pour réaliser nos tâches ne vont pas augmenter, ils vont diminuer.

L'ensemble du personnel est concerné, quelle que soit notre place dans la hiérarchie. La souffrance ne se mesure ni à l'aune de la fiche de paie ni au niveau de responsabilité. Employés, agents de maîtrise ou cadres, tout le monde paie les pots cassés de cette fusion et en plus on devrait travailler plus longtemps!

Quelles alternatives nous reste-t-il? La résignation, la dépression ou le combat? Le SNU a choisi. Le 9 novembre, les principaux syndicats de Pôle Emploi, unis dans l'intérêt de tous les personnels, ont appelé les salariés à manifester leur colère. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore la réponse de la DG. « La fatalité triomphe dès que l'on croit en elle », disait Simone de Beauvoir. ■

PÔLE EMPLOI la grande désillusion

Sabotage organisé

Pôle Emploi, née de la fusion des deux opérateurs publics ANPE et ASSEDICS n'est pas l'outil merveilleux, annoncé par le gouvernement, censé améliorer et simplifier les démarches des chômeuses, chômeurs et des entreprises. La nouvelle structure, ayant raté son entrée sur le marché du travail, est loin de faire l'unanimité. Dès sa naissance, Pôle Emploi a réussi à se faire une mauvaise publicité.

Il est vrai, qu'obéir bêtement à une injonction venue d'en haut, sans esprit critique, est le meilleur moyen d'arriver à une catastrophe. Certains politiques, faussement naïfs et faisant preuve d'amateurisme, ont confondu vitesse et précipitation dans cette construction mal préparée en amont. Force est de constater, aujourd'hui, que cette mise en place, dont le

contenu et l'emballage sont bien décevants, s'est faite dans la douleur.

Cette précipitation, imposée par le gouvernement, pour des raisons politiques, a engendré des problèmes retentissant sur le personnel de Pôle Emploi, les demandeurs et demandeuses d'emploi, les entreprises et, plus globalement, sur l'image de Pôle Emploi, auprès du public.

Publicité mensongère

Pour les chômeuses et les chômeurs, le mythe de la conseillère ou du conseiller unique capable de répondre aussi bien aux questions d'indemnisation, qu'à celles liées au placement et à l'orientation, reste à l'état de vœux pieux. La fusion a accouché d'une machine froide, dont un des buts recherchés est d'exercer une pression sur les chômeuses et chômeurs afin

d'accepter la flexibilité, et des conditions de travail et salariales dégradées.

Pour couronner le tout un numéro taxé pour éviter la horde des demandeuses et demandeurs d'emploi: le fameux 3949, sorte de service immédiat à distance qui ne crée que de la frustration chez les usagères et usagers. L'adrénaline monte, on le voit avec les agressions en augmentation, avec leur cortège de dégâts collatéraux.

Les entreprises que l'on ne prospectait plus, faute de moyens et de temps, redeviennent subitement des interlocutrices utiles! Alors, on invente un numéro magique: le 3995 et sa fameuse force de prospection, mise en place à « la va comme j'te pousse », sans réflexions, sans vision, dans un contexte de crise économique inédite de par son ampleur. .../... suite en p. 2

■ ■ ■ suite de p. 1



La tentation du robot

Tête de proue de Pôle Emploi, la conseillère et le conseiller sont censés en incarner le nouveau visage. Mais, sur le terrain, ces personnels sont contraints d'apprendre le métier de l'autre, par une formation de très courte durée, entraînant, de fait, des erreurs dans le traitement des dossiers et des réponses imprécises aux usagers et usagers. Débordé, le personnel de Pôle Emploi doit faire face à un public mécontent et déstabilisé par l'ampleur du chômage. Dans ces conditions s'occuper du suivi d'une demandeuse ou d'un demandeur d'emploi, de manière correcte, devient mission impossible.

Cela pourrait être risible s'il ne s'agissait pas d'un travail de relations humaines basées sur la confiance, dans lesquelles les histoires de vie ont de l'importance, où les blessures dues au chômage doivent faire l'objet d'une écoute respectueuse, où le diagnostic doit être partagé et où la question de pouvoir subvenir à ses besoins matériels pour mieux appréhender le futur est essentielle.

Vouloir standardiser nos métiers, les transformer en production de services assortis d'un contrôle tatillon sur toute la chaîne de production et calibrer les chômeuses et chômeurs comme des marchandises est l'un des moyens de faire des « gains de productivité ».

Pôle Emploi est devenue une usine, une usine à radier, étiqueter, classer, exclure, créant ainsi des conflits de valeurs générant des tensions et des incertitudes, dans un contexte de surcharge de travail.

Tous les rapports commandités par les CE ou les CHSCT vont dans le même sens : les risques psychosociaux à Pôle Emploi sont alarmants. La direction est responsable de la souffrance des personnels. Une image peu glorieuse pour Pôle Emploi !

Des sangsues à l'œuvre, un chœur mensonger

L'image désastreuse de Pôle Emploi a pour conséquence d'attirer la convoitise de toutes les officines de placement privées qui voient, dans ce marché de l'emploi ouvert à la concurrence, un moyen de se faire beaucoup d'argent, sur le dos du service public.

Les libéraux, qui conçoivent que le marché de l'emploi doit être ouvert, sans entrave, donne toute leur bénédiction à ce système, dans le but d'en tirer des bénéfices politiques et financiers.

Le sous-ministre Laurent Wauquiez, ainsi que le Directeur Général nous chantent en cœur, et dans tous les médias que tout va bien : le 1^{er} palier de la fusion est une réussite, demain avec des effectifs encore moins nombreux, une fois l'armée de précaires liquidée, ce sera encore mieux qu'avant ! Cette attitude cynique et politicienne pour tenter de se dédouaner de la décision du gouvernement a mené, par ses directives irréalisables, une fusion à "marche forcée".

Le mépris n'a pas de limite quand il faut redorer son blason !

La résistance s'installe

Partout des collectifs disent NON !

NON à leur travail standardisé et déshumanisé.

NON à des charges de travail toujours plus lourdes.

NON aux collègues précaires, remerciés du jour au lendemain.

NON aux pressions exercées sur les chômeuses et chômeurs.

Il faut restaurer et défendre, l'image du service public ! ■

Philippe SABATER



RETRAITES ON NE NOUS DIT PAS TOUT !

Pendant que des millions de Françaises et de Français battaient le pavé pour faire reculer le gouvernement sur son projet de retraite, les députés étudiaient et votaient le texte. Mais très discrètement certains libéraux ont fait passer quelques articles qui durcissent ce texte et ouvrent de belles perspectives... pour les fonds de pensions. Et dire que l'on nous rabâche sans cesse, à longueur de journaux télévisés que le but de cette réforme est de sauver la retraite par répartition. Le premier ministre nous l'a dit en 2003, il l'a redit l'autre soir sur M6 dans l'émission Capital. Ce qui prouve qu'il s'est trompé lourdement ou qu'il avait menti en 2003. Sauf que pour les fonds de pension, il a de la suite dans les idées...

Les fonds de pension en embuscade

Depuis les réformes Balladur en 1993, le calcul des pensions se fait sur les 25 meilleures années au lieu des 10 précédemment. Fillon, en 2003, a décidé de ne plus indexer le montant des pensions sur la moyenne des salaires, ce qui entraîne une perte de pouvoir d'achat substantielle. En baissant le niveau des pensions, objectif non avoué, la droite veut contraindre les futurs retraités à faire des placements personnels pour assurer leurs vieux jours. Cela revient à une sorte de retraite supplémentaire à celles existantes aujourd'hui et en fait à casser la solidarité qu'avaient initiée les fondatrices et fondateurs de la sécurité sociale en 1945*. D'où l'idée des fonds de pensions à la Française. Mais c'est la même logique qu'aux États-Unis, logique qui a ruiné des millions de retraités-américains. Les objectifs sont les mêmes, les moyens aussi. Ne parlons plus de la retraite par capitalisation c'est devenu un gros mot. Parlons PERCO, PERE, PER.

Des amendements scélérats

Quatre amendements votés vont permettre aux entreprises de mettre en place des PERCO (plan d'épargne pour la retraite collective) ou des PERE (plan d'épargne retraite entreprise) PER (plan d'épargne retraite) et favoriser leur développement.

Ils améliorent les mesures créées par un certain Fillon en 2003. Des grandes entreprises les ont déjà mis en place, surtout pour les cadres.

Les amendements adoptés visent à développer la couverture individuelle des salarié-es par un dispositif d'épargne retraite. Objectif : élargir les sources des plans d'épargne retraites par exemple en portant à 20 par an le nombre limite de jours épargnés

En baissant le niveau des pensions, objectif non avoué, la droite veut contraindre les futurs retraités à faire des placements personnels pour assurer leurs vieux jours

dans un compte épargne temps (CET). Les fonds de participation pourraient alimenter par défaut le PERCO avec l'accord des salarié-es.

La législation a prévu des incitations financières : exonération de charge, défiscalisation pour l'entreprise, réduction d'impôts pour les salarié-es.

Le texte prévoit des négociations de branches avant fin 2012 pour leur mise en place. Il est bien évident que ces mesures sont taillées pour les sociétés d'assurances ; lesquelles sont déjà avec leur cal-

culette. Elles ont du fric à gagner.

À qui profite le crime ?

Le patron du groupe Mederic Malakoff, un certain Guillaume Sarkozy, n'a-t-il pas déclaré qu'il pense dégager un profit de 10 milliards d'euros en 10 ans. Au profit de qui ? Sur le dos de qui ?

Qui contrôlera ces placements ? Les versements ? Probablement le même type de traders qui a fait des placements hasardeux est à l'origine de la crise monétaire.

Ce projet est dangereux et risqué car personne ne peut connaître le montant de ses placements accessibles seulement le jour de sa retraite. Ces mesures, plus adaptées pour les hauts salaires que pour les bas, vont dégrader encore plus la solidarité nationale. Comme le disait un ancien dirigeant du MEDEF, il faut détricoter le programme du CNR*. De plus le risque est grand de voir les entreprises défalquer du salaire ce qu'ils verseront dans ces plans retraites. Voilà donc une mesure que le SNU suivra de très près et combattra fermement. ■

André Momein

*Rappelons que les caisses de sécurité sociale constituent le socle de notre pacte social que l'on fait éclater de plus en plus. Elles furent créées en 1945, issues du programme du conseil national de la résistance (Le CNR) qui regroupait des organisations de la résistance, des partis et syndicats.

O
A
T
T

Quatre lettres, 50 000 salarié-es 80 350 000 heures de travail des mois, émois, et moi ?

Soumis à la charte Marianne des services publics, Pôle Emploi doit être ouvert au public 35 heures par semaine. Et pour rendre un service public, il faut une organisation. L'organisation de l'aménagement du temps de travail - l'OATT - en est un élément.

Des avancées indéniables

L'accord national OATT compte quelques avancées : quinze jours JRTT - jours récupération de temps de travail pour toutes et tous. Cinq jours de repos dits supplémentaires. C'est une harmonisation prenant en compte les jours de ponts de collègues issus du RAC, la semaine d'hiver des ex-ANPE ou bien encore la semaine de Noël des ex-AFPA. Deux heures de sorties anticipées : payées chaque veille de Noël et du Jour de l'an, pour tout le personnel, public comme privé. Deux heures de veille technique hebdomadaires sont inscrites comme un droit pour les psychologues du travail.

Un accord dans chaque établissement pour s'adapter aux nouvelles conditions d'exercice de nos métiers, dans des locaux partagés. Pour le SNU, plus que le meilleur des deux, c'est le meilleur de l'ensemble des accords locaux qui doit bénéficier à tout le personnel. Nous avons cet objectif dans les négociations locales.

Au sujet des acquis individuels, ils le sont pour les personnels qui en bénéficiaient, de part la loi. Au mieux ils seront étendus, sinon maintenus, ou bien compensés après négociation.

Une signature réfléchie

Le SNU a pesé le pour et le contre, débattu et voté démocratiquement, dans ses instances en faveur de la signature. Parce qu'il le fallait, pour toutes et tous, quelle que soit l'institution dont nous venons, en CDD, ou en CDI, cadre ou non, de statut public ou de statut privé.

Il n'était pas possible de continuer avec autant de disparités dans les horaires individuels qui posaient de vrais problèmes. La DG a mis les personnels en danger en imposant le déploiement des sites mixtes avant la négociation de l'accord OATT : double compétence à l'accueil, mais pas les mêmes horaires ; réunions de service ingérables. Comment pouvions-nous travailler ensemble, avec des équipes n'ayant pas les mêmes plages fixes et variables ?

Plutôt que de continuer à subir, nous avons choisi de nous engager dans de longues et difficiles négociations, puis, après avoir obtenu des avancées sub-

stantielles, de signer cet accord. Pôle emploi est issu d'institutions dont les cultures raisonnent toujours dans ses murs, dont les réglementations, les us et coutumes sont différents. Dans cet accord, tout n'est pas satisfaisant. Selon sa sensibilité ou l'institution d'où l'on vient, les points seront multiples, sur la totalité du texte ou certains de ses aspects.

Question de point de vue

Prenons l'exemple du compte épargne-temps. Pour les salariés qui ont un projet personnel, ils le percevront comme un avantage qui leur permettra de réaliser ce qui leur tient à cœur. Pour d'autres, ils penseront, avec émotion, à toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour la réduction du temps de travail et qui doivent se retourner dans leur tombe. Enfin, d'autres « vendront » leur CET, parce qu'ils ont besoin d'argent, prouvant que le combat pour des salaires décents est toujours d'actualité.

Préexistante à pôle emploi, la variabilité des horaires individuels est intégrée, dans la très grande majorité du territoire, et souhaitée, semble-t-il, par une majorité du personnel.

La conciliation de la vie personnelle et de la vie professionnelle est l'emballage avancé par le patronat, d'un nouveau procédé de pressage de citrons, quand les industries ont décidé de faire travailler plus, dans un même laps de temps et dans un même espace, en faisant croire aux salarié-es qu'elles répondaient à leur demande de libertés individuelles.

Le secteur des services n'a pas échappé à l'épidémie. Le nôtre encore moins, étant donné sa fâcheuse perméabilité aux influences industrielles nauséabondes en matière de management et de gestion des ressources humaines.

Horaires variables, horreur variable ?

Ces fameux horaires variables sont une source essentielle de risques psychosociaux. Cassés, les moments où l'on mettait l'huile dans les rouages de la relation humaine, au centre des relations de travail. Oubliés ces temps où l'on échangeait entre collègues. La variabilité des horaires a un corollaire : l'individualisation du travail.

Celles et ceux qui arrivent en premiers, qui essuient les plâtres de la journée. Les autres qui arrivent après, et qui foncent, la tête dans les épaules. Des autres encore, celles et ceux qui partent tard, qui ont besoin de se retrouver, se résumer et planifier le travail du lendemain ou du surlendemain (temps partiel), histoire de ne pas emmener ses soucis à la maison. Cette variabilité des horaires est exclusivement un outil de la DG pour accroître la productivité.

Le SNU revendique que les difficultés de Pôle Emploi, pour faire face à ses missions, et des agents, tout le temps sous pression, ne peuvent être résolues que par des recrutements massifs. Ce n'est pas avec les renforts ponctuels de CDD que nous y arriverons. Pour servir correctement les usagers, il faut nous donner du temps. Il faut donc embaucher. Ce n'est pas l'accord sur l'organisation du temps de travail qui peut compenser le manque d'effectifs.

Concilier vie familiale et vie professionnelle, par la variabilité des horaires, serait un leurre ? Un mensonge institutionnel de plus ? Comment y répondre ? Revenir aux horaires fixes en attendant le faste moment du plein-emploi à pôle emploi ; celui où le travail sera réparti sur le nombre de personnes qu'il faut là où il le faut ?

Ou bien prendre une médiane, une variabilité raisonnée, celle qui permet de faire du sport et/ou d'emmener ses enfants à l'école. Celle qui permet à une équipe de travail de se retrouver en un lieu, dans un même laps de temps. Unité d'actrices et d'acteurs, de lieu et de temps, comme au théâtre. Que nos publics soient accueillis par du personnel en nombre suffisant, avec toutes les compétences nécessaires à nos multiples missions. C'est ce que le SNU revendique.

Le pointage des cadres est-il une forfaiture ?

Qu'est-ce qu'être cadre à Pôle emploi ? Aujourd'hui, bien malin qui peut y répondre ! La DG prévoit un forfait et un mois de salaire en plus pour récompenser le temps de travail supplémentaire. Bon appétit. La soupe est servie.

Servie. Servitude. Les cadres n'auraient pas à

compter leurs heures, car étant au forfait journalier... Étrange, car on les rémunère davantage pour plus d'heures, mais moins de jours. Proposer aux cadres de se tuer au travail dans l'espoir de gagner plus. Décidément, on n'arrête pas le progrès. Si en plus, ils utilisent le compte-épargne temps... Gare, le surmenage et l'épuisement guettent ! Nous conseillons aux collègues cadres d'y réfléchir à deux fois avant de signer une convention de forfait annuel en jours. Et nous leur disons que pointer comme tout le monde n'est pas faire acte d'insubordination.

Avoir un horaire c'est sauvegarder sa santé, être payé pour les heures faites. Les cadres aspirent, comme tout le monde, à concilier vie personnelle et épanouissement professionnel.

La compensation du temps partiel, l'étude de la charge de travail, la répartition du travail de façon équitable permettront aux cadres d'aujourd'hui de se réaliser, dans leur vie personnelle comme au travail. Cela permettra aux femmes de briguer des postes d'encadrement, et aux hommes de découvrir que l'on peut s'épanouir ailleurs que dans le travail.

Ce dont l'accord ne parle pas : l'organisation du travail

Pour la DG, c'est un sujet tabou. Chasse gardée des technocrates qui hantent les bureaux feutrés du siège ? Leur obsession, c'est plutôt les chiffres. Qui sont imposés aux « équipes de production ». À ces dernières de se débrouiller (se démer..) pour trouver la bonne organisation afin d'atteindre les objectifs. Toutes les conditions pour une augmentation des risques psychosociaux sont réunies. L'organisation de l'aménagement du temps de travail ne peut, seul, y remédier. L'augmentation des effectifs et l'organisation intelligente du travail sont les conditions essentielles pour améliorer les conditions de travail et donc, de diminuer les risques psychosociaux.

Nous n'aurons de cesse de revendiquer et défendre le respect des personnes, l'intérêt commun et l'intérêt général à travers nos relations avec la direction, dans les instances, dans les négociations, dans notre communication, dans nos actes. ■

Leila Salière Trabelsi

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DU SNU
EN DIRECT DES RÉGIONS**

➤ www.snutefifsu.org

Parlez-vous "économiste": V ou W ?

Si vous suivez la presse économiste, qu'elle soit française ou internationale, vous trouverez à longueur de colonnes les débats sur la croissance en V ou W. V ou W représentant la courbe de l'évolution du PIB. En d'autres termes la crise est-elle effacée par une remontée de la croissance ou bien sommes-nous dans une rechute après un redressement passager du Produit Intérieur Brut ?

Un concours de bobards

Cette question laisse présager que la sortie de crise, chancelante pour les USA et l'Allemagne, s'éloigne pour l'Europe en général. Seul les pays émergents (Brésil, Chine, Indes et quelques pays d'Asie) ont retrouvé des croissances vigoureuses. Par contre tout va bien pour le capitalisme financier des pays avancés (USA + Europe) qui se gavent toujours de juteux bénéfices. On a eu droit, il y a deux ans, une crise majeure, contestée voire niée par Bush qui était alors président des USA. Chez nous, madame Lagarde ministre des finances, a nié, de nombreuses reprises, la réalité de cette crise internationale économique, bancaire, industrielle et écologique. L'affaire était américaine et ne devait pas toucher la France. Mais la réalité est insolente et Mme Lagarde fut démentie. En 2009 rebelote "la crise était finie et le rebond se préparait". Le bout du tunnel était en vue. On se souvient aussi des innovations langagières ridicules (qui ne tuent pas) de la "rillance" pour rigueur dans la relance. La rigueur est là, et la relance, on l'attend. Pour les fameux pays émergents et les quelques dragons d'Asie, la reprise est soutenue par le plan de relance Chinois et la reprise est forte. C'est bien pour eux mais ce n'est pas pour autant que les salariées et salariés ou les paysannes et paysans de ces pays voient la couleur de ces monstrueux bénéfices. Indes, Chine ou Viêt Nam par exemple, ont des salaires minimaux qui se situent autour de 100 € et encore, dans les meilleurs des cas.

À l'est, rien de nouveau ?

Et même si en Chine et en Inde on perçoit les prémises du développement d'une classe moyenne, ce qui permettrait un développement de la consommation des ménages et par là un soutien à la croissance qui ne soit pas le résultat des exportations comme c'est le cas depuis dix ou quinze ans, on est encore loin du compte.

On a aussi beaucoup parlé des grèves (en Chine) dans les usines Foxconn (Taiwanais) ou Sony (Japonais) où le taux des suicides étaient monstrueux. Ces grèves se sont conclues dans ces entreprises par des augmentations de salaires jusque 60 %, ce qui démontre qu'il y avait de la marge et on peut parier qu'il en reste encore. Des sinologues, qui soulignent les prodigieuses performances économiques de la Chine depuis 15 ans et qui connaissent la force du contrôle du PC Chinois sur la machine économique et la vie sociale, considèrent que ces augmentations ont été obtenues par la fraction du PC qui souhaite la mise en place d'une consommation intérieure et donc d'une élévation importante du niveau de vie. On dit aussi que la proximité du prochain congrès du PCC aiguiserait les appétits au sein du groupe dirigeant.

Le chômage, arme absolue des riches

Pour les pays les plus riches ce qui frappe c'est le maintien de la pression du chômage pour garder sous contrôle les velléités de lutte. C'est vrai aux USA ou le chômage atteint des niveaux inégalés mais c'est aussi vrai en Europe et particulièrement en France (ou il y aurait des remontées passagères des embauches dont il est d'ailleurs difficile de mesurer la réalité tant les chiffres semblent parfois pipés), le niveau de vie baisse. La contre réforme sur les retraites, si elle passe, ne va pas améliorer le score. Finalement, comme nous l'avons écrit à plusieurs reprises, le capitalisme européen, largement dominé par le capitalisme financier prédateur, n'a pas fait de relance, comme celle que l'on a connu après la crise de 1929, mais au contraire a profité de la crise pour améliorer la rentabilité du capital investi, en réduisant les salaires et les services publics, comme la santé ou l'éducation, et d'une manière générale en faisant baisser le coût du travail. En somme la méthode Reagan-Thatcher fait tache d'huile. Et si l'image du W doit avoir un sens nous sommes en ce moment au milieu de la lettre en train de redescendre. Pour le monde bancaire ça va. ■

Claude Kowal



— CATASTROPHES ENVIRONNEMENTALES

On a encore rien vu !

Le XX^e siècle a été riche en désastres écologiques : les essais nucléaires en pagaïe ; les marées noires ; les pollutions des rivières aux pesticides ou bien encore, l'explosion de l'usine Union Carbide de Bophal (Inde) en 1984. La fuite de dioxine à Seveso est emblématique de ces accidents industriels, puisqu'elle a donné son nom à une directive européenne pour classer les entreprises à risques. Le XXI^e siècle risque d'être encore pire. Il suffit de dresser la liste des drames de l'année 2010...

Une année « fertile »

Les marées noires du siècle dernier sont une vaste tartine de rigolade, en comparaison de celle qui connaît le golfe du Mexique. C'est la plus grande catastrophe écologique causée par l'industrie pétrolière sans laquelle nous ne pourrions faire rouler nos bagnoles. Et si British Petroleum va se dédouaner, en déboursant 3,12 milliards de dollars pour indemniser les victimes, les conséquences vont se faire sentir pendant des dizaines d'années.

La Hongrie est confrontée à une pollution par des boues rouges particulièrement toxiques. Encore une fois, c'est l'industrie qui est en cause, après l'explosion d'un réservoir dans une usine d'aluminium. Eh oui ! L'emballage de nos produits alimentaires a un prix.

2010, année record pour les catastrophes naturelles

La canicule en Russie, accompagnée d'incendies de forêt gigantesques ; inondations en Chine et au Pakistan, avec des milliers de décès et de sans-abri ; tempête Xynthia en France. L'ensemble des climatologues sont d'accord. Il y a bien un dérèglement climatique dû à l'activité humaine.

Seuls quelques hurluberlus genre Claude Allègre contestent la thèse du réchauffement climatique. Celui-ci va s'accroître dans les décennies qui viennent et va bouleverser nos conditions de vie puisque le sacro-saint principe de la croissance – sans croissance, pas de création de fric, donc d'emplois – pousse sans cesse à l'augmentation de la production industrielle, donc de la pollution. La voracité des financiers qui dominent l'économie, donc la planète, mène celle-ci à sa perte, ainsi que tout ce qu'elle porte, comme les 6,5 milliards d'êtres humains, dont vous et moi. Mais ce sera un détail de l'histoire, comme dirait l'autre.

Les bisounours de l'écologie

Avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy, à la présidence de la République, la droite découvre l'écologie, un peu comme Christophe Colomb

l'Amérique. On va voir ce qu'on va voir ! C'est Borloo qui va s'y coller et inventer le Grenelle de l'environnement. Si tout n'est pas à jeter, loin de là, certains des principes mis en avant font quand même rigoler. En voici deux exemples. En premier lieu, les centrales nucléaires, qui seraient compatibles avec le développement durable, puisqu'elles n'émettent pas de gaz à effet de serre. Ce qui est surtout durable, ce sont les déchets radioactifs que nous laisserons aimablement en héritage aux générations futures.

Deuxième co...rie, la voiture électrique, chère au cœur du ministre, est présentée comme la panacée pour lutter contre la pollution des villes. Ce n'est pas faux. En revanche, sa fabrication, son recyclage en fin de vie et la fabrication de son carburant, l'électricité, sont des activités industrielles qui génèrent autant de gaz à effet de serre et de pollution que leurs homologues thermiques. Beaucoup de scientifiques sont d'accord pour affirmer que son bilan carbone est au moins équivalent à celui d'une voiture classique.

On nous mène en bateau

Le réchauffement climatique ? Pas de problème ! Il te suffit d'éteindre les lumières inutiles, de rouler à tombeau ouvert en bagnole électrique, de bien trier tes ordures et pfiuuitt ! Finie la pollution ! On nous prend vraiment pour des débiles. Dans les siècles passés, les capitalistes « se contentaient » d'exploiter les travailleuses et travailleurs. Maintenant, l'économie, financiarisée, mondialisée est en train de ravager la planète. Borloo, Allègre nous expliquent que des solutions technologiques vont résoudre tous les problèmes d'environnement et qu'on pourra continuer à consommer allègrement (je ne l'ai pas fait exprès), tout au moins, dans les pays à haut niveau de vie. C'est du pipeau.

Seuls des changements radicaux de politiques, à l'échelle mondiale, privilégiant l'intérêt général, peuvent encore nous sauver des accidents industriels et des catastrophes industrielo-naturelles. Et ça, c'est pas gagné... ■

Paul Ution et Jeff Étsaire

La CNGASC : il faut arrêter le massacre !

Après un an d'existence de la CNGASC, nous sommes en mesure de tirer un bilan du fonctionnement de cette commission qui, après des débuts difficiles, se satisfait de la création de seulement 5 prestations et ronronne tranquillement en attendant la fin de l'année...

Une mise en place chaotique, des prestations nationales par des amateurs

Nous sommes plongé-es, depuis le début, dans une véritable pataugeoire qui passe de changements de critères en décisions contradictoires, dans la mise en place des prestations. Même les formulaires de demandes de prestations ont été modifiés 4 fois depuis janvier !

Les élu-es de CE sont confronté-es, depuis le début, à ces nombreuses difficultés qui impactent leur temps disponible pour la gestion des ASC en régions et qui pénalisent de fait beaucoup de salarié-es.

Dans un climat de décisions arbitraires

Depuis sa création, cette commission ne fonctionne qu'à coup d'injonctions faites aux CE, qui doivent assumer, devant les agentes et les agents, toutes les incohérences de décisions prises dans la plus grande opacité par les membres, non élu-es, de ce machin sui générés !

Sur la question des aides sociales, la CNGASC décide de l'attribution et renvoie toute la gestion et la responsabilité aux CE, avec obligation pour ces derniers de rembourser la CNGASC, en cas de défaillance de l'agente ou de l'agent !

Sans attribution de moyens aux CE

L'accord de gestion des ASC stipule que Pôle Emploi affecte, au niveau de chaque comité d'établissement et à titre transitoire, un emploi à temps plein pendant 3 mois, pour apporter de l'aide au fonctionnement, à l'information et au suivi des prestations nationales, puis un emploi à mi-temps jusqu'à la fin de l'année 2010.

Cet accord précise, aussi, que ces moyens peuvent faire l'objet d'un ajustement sur décision du DR, après concertation avec les membres du CE. En conséquence, l'aboutissement de cette négociation dépend du bon vouloir des présidentes et présidents des CE, créant de grandes disparités de moyens humains selon les régions. Et nous en avons été toutes et tous témoins : certains CE dépourvus de moyens suffisants, pour remplir correctement leurs missions, sont surchargés, générant des délais d'attente importants pour le personnel.

Dans le refus total de discussion

Beaucoup de secrétaires de CE ont interpellé la CNGASC pour faire état de leurs difficultés et de leur manque de moyens.

À plusieurs reprises, nous avons demandé une réunion nationale des secrétaires de CE, sous l'égide de la CNGASC. Cette réunion d'information et d'explications techniques sur le traitement des dossiers et les modalités de mise en œuvre des prestations nationales, s'inscrit pour nous, dans le sens de l'écoute et d'échanges concernant les relations entre les CE et la CNGASC, contribuant ainsi à recenser les difficultés, les attentes et les souhaits en la matière.

Cette demande a toujours été refusée par l'ensemble des Organisations Syndicales, hormis la CGT, argumentée de la petite phrase « Il s'agit pas d'organiser une réunion de revendications. »

Sans souci de solidarité

4 mois d'ancienneté pour accéder aux aides sociales, fut la proposition d'une majorité des Organisations Syndicales ! Nous nous sommes insurgé-es, devant une telle proposition et avons obtenu que les dons soient accessibles à toutes et tous dès le recrutement et que les prêts soient accordés dès la fin de la période d'essai, avec pour les CDD, une durée de remboursement n'excédant pas la durée du contrat. Beaucoup de ces demandes sont faites par des collègues ayant des problèmes liés à la maladie ou à l'éclatement du noyau familial, ou encore ayant des parcours professionnels difficiles (CAE, CUI, RMI, CDD...). Quant aux retraité-es, elles-ils sont les grand-es exclu-es des prestations nationales, malgré nos demandes répétées de les voir bénéficier de toutes les prestations, comme ce fut le cas du temps de l'Adasa, où la politique inter-générationnelle et solidaire n'était pas un vain mot !

En toute illégalité

Le code du travail est clair : le monopole des œuvres sociales revient aux CE. Les œuvres sociales peuvent être servies par un comité, une association, une commission, avec l'accord ou l'adhésion des CE. Dans la situation actuelle, les CE n'ont pas été consultés sur la mise en place de cette commission nationale qui leur a été imposée, ainsi que les prestations à servir. Ce montage contrevient aux dispositions du code du travail, car seuls les CE ou les CCE (après accord des CE) ont le monopole de la gestion des subventions des Œuvres sociales.

Dépourvue de toute personnalité morale et juridique, ne lui permettant même pas de posséder des biens (et de récupérer ceux de l'Adasa), la CNGASC ne peut constituer un patrimoine vacances digne de ce nom comme dans toute entreprise de plus de 50 000 salarié-es !

Sans vision à long terme, ni même à court terme

Le SNU a demandé la création d'une prestation « rentrée scolaire ». Il a été répondu que tout avait été dépensé pour les chèques vacances (70 euros par agente et agent !) et qu'il fallait attendre la remontée des consommations des CE à la fin de l'année pour voir si c'était possible. En gros pour la rentrée des classes 2010, nous verrons en janvier 2011 !

Nous avons fait la même demande pour créer une prestation « arbre de Noël », même réponse... Nous attendrons Pâques !

Et noyauté par la direction

La Présidence de la CNGASC, détenue par un représentant de la DG, fixe le calendrier des réunions et l'ordre du jour, gère la subvention sur une ligne comptable Pôle Emploi, décide, avec le soutien d'organisations syndicales inféodées, des prestations à soumettre au vote, refuse de consulter les CE quant aux prestations à mettre en place mais leur impose ses décisions sous peine de sanctions financières. Elle signe les conventions avec les prestataires de vacances et voyages, commande et règle les commandes de chèques vacances.

Bref, la Direction Générale, s'est complètement immiscée dans la gestion des œuvres sociales de Pôle

Emploi, avec l'assentiment de certaines organisations syndicales, remettant ainsi en cause la primauté des élu-es du personnel, dans la gestion des ASC, définie par la loi !

Pour le SNU, des solutions existent

Le SNU a engagé une procédure pour attaquer l'art.44 de la CCN et donc l'existence même de la CNGASC.

Le jugement du tribunal de grande instance de Paris, rendu le 6 juillet, ayant pris une décision politique et non juridique en nous déboutant, nous avons décidé de faire appel.

Par cette action nous entendons :

- Faire respecter le code du travail : les CE ou le CCE ont le monopole de gestion des activités sociales et culturelles et, en aucun cas, la direction ne doit s'en mêler.
- Faire respecter l'expression des agentes et des agents lors des dernières élections : les organisations syndicales majoritaires doivent être représentées à la hauteur de leur score électoral.
- Provoquer une renégociation de l'article 44 et instituer une commission nationale, sous la responsabilité directe du Comité Central d'Entreprise, chargée de mettre en œuvre, en concertation avec les CE, une véritable politique des activités sociales et culturelles. ■

Marie-Christine Delmée

1/2 DANS LE MONDE 3/4 À PÔLE EMPLOI



— ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Un nouveau recul pour les femmes

Non seulement le gouvernement veut imposer une réforme des retraites profondément injuste pour les femmes, mais il vient de modifier le calendrier et certaines dispositions de la loi de 2006 qui visait à supprimer les écarts de salaire au 31 décembre 2010. Un an de délai supplémentaire gagné pour les entreprises ! Celles-ci ont, désormais, jusqu'au 31 décembre 2011 pour signer un accord. Mais il y a pire : à défaut d'accord, elles pourront mettre en œuvre un plan d'action unilatéral !

C'est seulement si ces conditions ne sont pas remplies que les entreprises devront s'acquitter d'une sanction financière

« pouvant » atteindre 1 % de la masse salariale selon ce que décidera l'autorité administrative dans des conditions qui seront fixées par décret.

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ? Les salariées risquent d'attendre encore de nombreuses années avant de voir leurs carrières égaliser celles de leurs collègues, avec les conséquences que l'on sait sur le montant de leurs futures pensions !

Nous devons lutter face à ce gouvernement misogyne ! Nous devons lutter pour que les accords sur l'égalité professionnelle soient enfin concrétisés. ■

Frédérique Payen

— LE LANGAGE

Outil de propagande ou d'émancipation ?

Une langue choisie pour dominer

Alors que le nom commun grammaire est au féminin, sa déclinaison mentale, est, quant à elle, masculine. À travers les âges, les langues de notre bout d'Europe, vivantes, diverses et plurielles, ont dû suivre le mouvement de l'unification des royaumes pour faire émerger la nation française. La langue a dû être délibérément codifiée, réfléchie et arrêtée, afin de permettre un langage commun, celui des puissances dominantes (hommes/blancs/hétérosexuels/riches/catholiques).

Que c'est-il passé alors ? Au XV^e et XVI^e siècles, des grammairiens - hommes - ont travaillé notre langage. Orthographe et grammaire y sont passées au crible de la bien-pensante classe dominatrice. En ancien français, nombre de mots alors étaient alors au féminin. « Le masculin faisant plus noble », d'après eux, ils ont décidé de masculiniser la langue et d'établir des règles rendant le féminin invisible et qualité négligeable.

Le langage ne permet pas seulement la pensée ; il la façonne aussi. Le genre est une construction sociale des attributs de chaque sexe. Le lien entre la forme grammaticale et la personne désignée, s'agissant d'êtres humains, trouve donc sa transposition immédiate en genre. La création d'un neutre aurait risqué d'asseoir une égalité entre forme masculine et féminine. C'était hors de question. Ainsi donc, l'autrice a disparu à la faveur de l'« auteur », par exemple. Le catholicisme d'alors interdisant l'alphabétisation des filles, l'autrice n'avait plus de raison d'être. Cet exemple montre, s'il en était besoin, la force du lien entre les mots et leur traduction idéologique.

La grammaire sexiste assassine les femmes

Le martèlement langagier — entre-autres — de l'infériorité des femmes devant les hommes, dès la plus

petite enfance, par des autorités aussi puissantes que celle des parents et l'école, façonne un cerveau sexiste. La règle intangible du masculin qui l'emporte sur le féminin, établit une inégalité de fait entre les personnes de sexes différents et, légitime les coups : l'emporter, c'est être le plus fort. En France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon ou son ex-compagnon. Le masculin l'emporte sur le féminin, axiome inculqué, répété, intégré qui légitimerait l'absolution ?

Ceci étant dit, il nous faut donc, pour poursuivre notre humanisation, réviser notre langue dont notre grammaire. Bien entendu, l'académie française (à 95 % masculine) s'y refuse. Qu'à cela ne tienne, cette langue est nôtre.

Il nous faut donc démasculiniser notre langue ou la re-féminiser. Par simplicité, nous parlerons de féminisation. À quoi cela sert-il ?

Ôter le voile grammatical !

À rendre visibles les femmes. Ouvrir des portes que le langage ferme par l'habitude, par son effet modélisant, conditionnant les cerveaux grâce au processus de confusion entre genre et sexe, entre forme grammaticale, personnes désignées, règles et liens sociaux. Écrire ou dire, par exemple : les directrices et directeurs territoriaux, outre le fait de se conformer à la loi permet aux individus de percevoir que la fonction de direction peut indistinctement être incarnée par un humain, qu'il soit homme ou qu'il soit femme. Le siège de la fonction serait donc ailleurs que dans l'identité sexuée de la personne - relativement à sa façon d'être ou se vivre homme ou femme. Il suffit d'être humain, et d'avoir des capacités, des technicités, des aptitudes particulières. Et de le vouloir tout autant que de le pouvoir.

À Pôle emploi les femmes représentent 75 % du personnel. Combien de dirigeantes ? 25 %.

Féminiser, c'est retirer le voile grammatical qui cache



Féminiser, c'est retirer le voile grammatical qui cache la femme pour la dominer.

la femme pour la dominer. Bien entendu les femmes, comme les hommes, sont sous l'influence constante de la langue sexiste, renforcée aujourd'hui par la guerre idéologique des puissances financières contre les démocraties et leurs populations. Déjà, diviser l'humanité en communautés artificiellement opposées permet de développer des marchés captifs en déclinant les mêmes produits avec des variantes de packaging ciblées. Ensuite et surtout, c'est avoir une main-d'œuvre pas chère, pas exigeante. Chinoise ou française, chilienne ou béninoise, la femme coûte toujours moins cher à employer que son homologue masculin.

Peut-on se dire démocratie moderne et civilisée, et continuer à traiter les femmes comme des sous-hommes ?

Aujourd'hui, veut nous faire croire que l'utilisation d'un neutre d'origine latine permettrait d'éviter de se poser ces questions fondamentales. Or, le « neutre » proposé n'est autre qu'un masculin, il renforce l'idée que le masculin est la norme, le féminin l'exception. Cet usage est une façon de repousser la féminisation et le combat égalitaire et d'émancipation qu'elle porte. ■

Leïla Salieri Trabelsi.



La couverture vivante : une initiative française, une création collective internationale

À l'origine de cette initiative, une femme, cinéaste, Doris Buttignol : l'objectif est de favoriser l'émergence d'une conscience féministe internationale. Doris Buttignol s'est interrogée sur le moyen d'expression le plus partagé par les femmes à travers le monde. Ces femmes dont on entend jamais les voix dans les espaces publics et médiatiques.

Face aux modèles capitaliste et patriarcal de nos échanges,

face aux discriminations et aux inégalités persistantes, il faut dénoncer le fait que le genre n'est qu'une construction sociale et qu'il y a nécessité de mise en œuvre de modèles alternatifs.

La couverture vivante naît du constat que la création textile constitue, historiquement et de façon universelle, le mode d'expression le plus accessible par la plupart des femmes.

L'objectif : réunir 64000 carrés de tissu de 25 cm de côté pour réaliser la plus grande couverture au monde en faisant appel au savoir et aux histoires des femmes du monde entier.

Des carrés individuels, collectifs évoquant une histoire, un projet, un savoir-faire, carrés cousus, avec un texte, des éléments visuels, sonores, des collages. Chacune, chacun peut réaliser un carré avec pour

trame 5 thèmes : la terre, la femme, le corps humain, le savoir-faire et les variations du monde.

Ces carrés sont assemblés mais apparaissent aussi sur le site internet. Sur ce site, il suffit de « cliquer » sur un carré pour que s'affiche le message que la ou les personnes l'ayant réalisé ont écrit.

Pourquoi vivante ? Parce que cette couverture est itinérante et à chacun des ses voyages, elle est une opportunité de dialogue.

Le baptême de la couverture vivante a eu lieu à l'occasion de la 3e Marche Mondiale des Femmes de passage à Paris le 12 juin 2010. Il a fallu 15 femmes pour la porter, la participation à la Marche a été aussi l'opportunité pour ces femmes de s'exprimer pour la première fois par elles-mêmes, dans l'espace public d'une part, et en tant que femme d'autre part.

En Europe, le fait de coudre renvoie l'image aux femmes d'un cantonnement dans la sphère domestique et j'ai pu ressentir de la part de certaines une réticence sur ce moyen d'expression. Les mêmes, présentes à l'occasion de la Marche Mondiale à Paris ont pu voir une véritable œuvre, magnifique et forte, génératrice de dialogue et d'échanges. C'est par le textile et le costume que s'exprime une partie de l'identité comme une seconde peau. Un langage et des techniques, souvent domaine des femmes, mais surtout vecteur de lien social et porteur d'une économie locale, désormais engloutie dans une filière textile industrialisée.

Où en sommes-nous ?

Plus de 1200 carrés ont été récoltés à ce jour par l'association et sont en cours d'assemblage. Des carrés de France mais aussi d'Inde, du Mexique, du

Canada, du Tchad, du Mali, de Suède, d'Argentine, des États-Unis, du Burkina Faso...

Soutenu par le collectif de cinéastes, les brasseurs de cage, un film documentaire a été réalisé :

Tr'Âme. Ce film est visible sur le site internet, j'ai assisté à sa projection en avant-première le 18 juin 2010 à Crest dans la Drôme, là où le projet est ancré. Ce documentaire ne peut, à mon sens, que donner l'envie à chacune, chacun de chercher dans tiroir, placard, grenier, un carré de tissu.

La couverture vivante est une œuvre universelle au service du vivant. Chaque carré assemblé est un pas de plus vers le chemin qui relie les femmes. Pour les rejoindre, fabriquer un carré, animer un atelier de carrés, les soutenir : La couverture vivante, bureau 18 - ZA. Brunelle 26400 Eurre - France - www.couverturevivante.org ■

Frédérique Payen

La 3^e Marche Mondiale des femmes

La FSU est partie prenante de la 3^e Marche Mondiale des femmes. Entre le 8 mars et le 17 octobre 2010, des actions collectives ont lieu en France, en Europe et dans le monde pour le respect des droits et des libertés des femmes. Des actions nationales ont été réalisées dans 52 pays regroupant 38 000 femmes.

Cette 3^e action internationale s'articule autour des quatre champs d'action de la MMF

Violences envers les femmes: elles sont les conséquences directes du patriarcat et du système capitaliste. Les femmes considérées comme des sous-hommes par certains hommes, états, institutions, religions, subissent des violences et sont dépossédées du contrôle de leur vie et de leur sexualité. La violence envers les femmes est l'infraction des droits humains la plus répandue: viols, mutilations sexuelles, prostitution, violence conjugale, mariages forcés. Rappelons qu'une femme en France meurt tous les 2 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint, une femme violée toutes les 10 minutes.

Paix et démantèlement: il faut construire une paix durable où chacune, chacun sera en sécurité. Dans les conflits armés, les femmes et les filles sont victimes de l'utilisation systématique du viol pour humilier, déshonorer et démanteler, elles sont utilisées comme butin de guerre.

Travail des femmes et autonomie financière: l'autonomie économique des femmes est une condition nécessaire à leur indépendance. L'égalité des droits, conquise par les femmes grâce à leurs luttes est loin d'être une réalité dans la vie quotidienne: inégalité professionnelle, inégalités dans la répartition des tâches domestiques, une orientation scolaire et professionnelle sexuée, un niveau de retraite inégal et très insuffisant...

Bien commun et services publics: il faut définir et essayer de préserver ce qui est nécessaire à la survie et au bien-être (eau, nourriture, terres, santé, éducation, logement...) pour une vie digne de toutes les femmes et de l'humanité. La MMF défend un bien public mondial comme instrument de l'émancipation des femmes et un partage équitable des richesses de ce monde pour la survie de l'humanité.

Depuis 2000, tous les 5 ans, des femmes de tous les continents se mobilisent

L'étape française, une réussite: les 12 et 13 juin, en plus de la manifestation traditionnelle, un forum autour des 4 thèmes de la MMF de 2010. Nous étions près de 5000 à manifester dans les rues de Paris dans une ambiance festive et revendicatrice. Le forum fut lui aussi un beau succès avec plus de 800 personnes inscrites. À noter l'écrasante majorité de femmes parmi les participant-es. Des interventions de qualité, avec par exemple la présence de Florence Aubenas avec son livre « le quai d'Ouistreham ou encore Rachèle Sylvéra avec un exposé fort sur les inégalités dans le travail et bien d'autres encore. La présence aussi de beaucoup d'associations de femmes en lutte.

Istanbul, l'étape européenne: les 29 et 30 juin, une étape marquée par la solidarité envers les femmes des pays en conflits. Le 29 juin, plus de 300 femmes d'Europe ont accueilli la caravane des Balkans sur la place de Gezy au centre d'Istanbul. Une caravane constituée de 40 femmes arrivant de Macédoine, Serbie, Albanie, Pologne et Grèce. Ce fut un accueil joyeux, festif, et coloré avec les banderoles de chacune des délégations, scandé du slogan « So! So! So! Solidarité! avec les femmes du monde entier ». Il y avait des délégations de tous les coins de l'Europe.



Les prises de paroles ont souligné la nécessaire solidarité des femmes pour lutter contre la guerre et imposer la paix et la démantèlement en rappelant les valeurs qui unissent les féministes de la MM. Le 30 juin, le forum a réuni plus de 600 femmes de 23 pays. Une ouverture du forum dans des conditions politiques difficiles. Cette rencontre a été extrêmement difficile à mettre en place et à organiser: difficultés d'obtenir les autorisations nécessaires de la part du pouvoir turc. Un rassemblement dans un contexte de conflit armé et destructeur qui oppose les kurdes et les turcs. De nombreuses militantes syndicalistes et féministes sont en prison car elles soutiennent l'autodétermination du peuple kurde, le droit des femmes et la démocratie. La semaine précédant notre arrivée, une militante kurde fut arrêtée, torturée et violée par la police. Militer en Turquie est très risqué et la présence dans les rues de femmes de toute l'Europe est important.

À la fin de la journée, après les ateliers et les interventions en plénière, nous avons quitté le campus de l'université de Maçka et marché toutes ensemble vers la place de Taksim point de rassemblement de la manifestation.

Nous étions plus de 3000, essentiellement des femmes, à marcher au rythme des slogans dans toutes les langues dans les rues d'Istanbul, pour rejoindre la place de Galatasaray, point historique de la résistance des femmes en Turquie.

Une manifestation réussie, sauf à la fin où les policiers sont arrivés, une altercation entre femmes kurdes et policiers. Les organisatrices nous ont demandé de nous éloigner pour résoudre au mieux le conflit.

Des femmes kurdes, grâce à la précieuse aide de Bedri

femme kurde vivant en France, m'ont expliqué qu'aujourd'hui, elles étaient avec nous dans ce défilé, libres de s'exprimer car malgré tout « protégées » par la présence des femmes d'Europe mais que demain, elles seraient peut-être reconnues, arrêtées et incarcérées.

Le 17 octobre: la 3^e Action Internationale de la Marche Mondiale des Femmes se termine à Bukavu, république démocratique du Congo.

Les femmes de cette région, engagées, dans la MM luttent au quotidien contre les pires exactions (viols massifs, féminicides, pauvreté...) orchestrées par des groupes armés, au nom de l'accaparement des richesses. Pour interpellier toute l'humanité sur l'urgence sanitaire et humaine de cette région, elles ont demandé à toutes les féministes du monde entier de clore cette 3^e marche chez elles.

Des milliers de femmes congolaises ont défilé dimanche 17 octobre à Bukavu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) contre les violences sexuelles. Venues de plusieurs provinces de la RDC, principalement celle du Sud-Kivu, dont Bukavu est le chef-lieu, 1700 déléguées, dont 200 venues de 43 pays, ont participé au défilé dans une ambiance joyeuse et colorée. Sur des nombreuses banderoles ou pancartes on pouvait lire notamment: "Non au viol comme arme de guerre", "Non au terrorisme sexuel", "Je dénonce et je dis non", "Pouvoir aux femmes et aux filles".

Cette manifestation clôturait une semaine de forum et de discussions sur les thèmes de la paix et la démantèlement, les violences envers les femmes ou encore le travail et l'autonomie économique des femmes. "Venir ici était important car la violence envers les femmes est utilisée de façon systématique comme une arme de guerre", a déclaré Miriam Nobre, membre de la MMF et responsable de la marche à Bukavu.

"Cela fait des années qu'on se bat, et là on a l'impression que la communauté internationale s'intéresse vraiment à nos problèmes", s'est réjouie de son côté le docteur Nene Rukunghu, médecin à l'hôpital de Panzi à Bukavu, où sont soignées les femmes victimes de viols. "Il faut lutter contre l'impunité, que les auteurs des viols soient punis, pour que la femme retrouve sa dignité. Malgré ce qu'elles subissent, les femmes congolaises sont fortes et capables de se relever", a-t-elle ajouté.

Selon l'ONU, plus de 15 000 femmes ont été violées en 2009 dans l'est de la RDC.

La MMF exige que soit appliquée, dans ces pays, la résolution 13.25 du conseil de sécurité de l'ONU qui requiert de tous ses états membres la présence des femmes dans les négociations de paix et de résolutions de conflits.

La MMF exige la protection internationale pour toutes les femmes présentes sur des zones de conflits. Tant que les femmes ne seront pas libres, nous resterons en marche. ■

Frédérique Payen



Pôle Emploi sexiste?

Des plaquettes au masculin, comme c'est singulier!

2010, malgré la préconisation concernant la réforme de l'orthographe, Pôle Emploi écrit systématiquement au masculin. Les plaquettes d'information et autres documents sont illustrés avec, bien souvent, des photos, des dessins, des représentations d'hommes, dans leur diversité ethnique et leur diversité d'âge. Le cafetier, celui qui crée son cybercafé, celui qui présente sa VAE, tout comme les images illustrant les CAE passerelles sont masculines. Les nouvelles plaquettes de Pôle Emploi ne contiennent que très peu de représentations de femmes. Et si par hasard, une illustration montre une femme, celle-ci se pare devant son miroir avant de se présenter à l'atelier où simuler un entretien d'embauche!

Depuis des années je compte les représentations de celles qui ne comptent pas. Aujourd'hui, comme il y a 40 ans dans les premiers bureaux de placement, j'ai compté 3 images de femmes. Elles représentent l'infirmière, la visiteuse et la secrétaire. Trois rôles, trois attributs: la joliesse, les talons aiguilles et la sveltesse. Trois pour cinquante, invitées à rester à l'arrière, perdues dans ce masculin global.

Ce recours au masculin tue!

Qui? Pourquoi? Parce que cela élimine les chômeuses et les entrepreneuses qui créent et pilotent leur entreprise. Pôle Emploi ne connaît ni conseillère, ni candidate, ni demandeuse d'emploi, ni handicapée, ni réfugiée, ni demandeuse d'asile, ni ancienne détenue. Pôle Emploi ne traite avec aucune tutrice, aucune monitrice. Au bout du compte, aucune ne postule jamais, les clients de Pôle Emploi ne sont jamais des clientes et les employeurs sont toujours des hommes, chefs d'entreprises. Il y a bien quelques coaches chez quelques partenaires, peut-être bien quelques femmes!

Où sont donc passées les femmes?

Elles allaitent leurs bébés à la maison? Elles s'occupent de leurs vieux parents? Elles travaillent, sans être déclarées, dans l'agriculture, dans la boutique familiale? Ceci sans aucun revenu personnel, revenant de plus belle au temps de l'assujettissement des femmes! Cela diminuerait-il les chiffres du chômage? L'activité des femmes est-elle morte?

Les femmes séniors, même punition!

L'outil de communication de Pôle Emploi en direction des « seniors » est pire! À cent pour cent, on y voit de grisonnants chercheurs d'emplois, fort honorables au demeurant, photographiés avec leur conseiller ou avec le sous traitant.

Comme c'est bizarre... Ce n'est sûrement pas sous la responsabilité d'une seule designeuse ou d'un seul designer, ni d'une seule ou d'un seul photographe que ces plaquettes ont ainsi été publiées! ■

Françoise Millet

Soutenez l'action de Guy Yotine !

Tout le monde a suivi, pendant l'été, le feuilleton Bettencourt-Woerth. Attention, hein, pas Ingrid Betancourt, l'ex-otage franco-colombienne qui réclamait un gros paquet de thunes en guise d'indemnisation avant de se rétracter, non. Il s'agit de Liliane Bettencourt, l'octogénaire qui a fait fortune avec les petits pots de crème et les shampoings miracle vantés à la télé par les stars américaines sur le retour, vous connaissez le slogan « puisque vous le valez bien. »

On peut être vieille, riche et malheureuse

Regardons cette pauvre Liliane. À quatre-vingt-huit ans et une fortune estimée à plus de 20 milliards d'euros, elle est entourée de requins aux dents aussi longues que la liste des richissimes amis du Président de la République. De plus, sa fille ne lui adresse plus la parole et intente procès sur procès pour récupérer le magot. Imaginons que ça nous arrive, toutes proportions gardées. T'as quatre-vingt-huit ans, et plus toute ta tête, mais encore un peu. Tu es entouré-e de crapules qui veulent mettre la main sur ta maison Phénix qui tombe en ruine, ton codévi de 500 euros et ta vieille Renault 25, 325 000 bornes au compteur. Et ta fille refuse de t'adresser la parole depuis 15 ans, parce qu'un jour tu as mal parlé à son mari – dont elle est divorcée depuis, d'ailleurs. Franchement, je ne souhaite ça à personne. Enfin, là n'est pas mon propos.

Ma p'tite entreprise...

Ce feuilleton nous a permis de découvrir quelques aspects croquignoles des pratiques politiciennes sous la V^e République. J'explique. La loi interdit le financement des partis politiques et des campagnes électorales par les entreprises. De plus, elle plafonne les dons des particuliers à 7500 euros. Qu'à cela ne tienne. Nos politiciennes et politiciens, à défaut de faire preuve d'imagination pour régler des problèmes secondaires, comme le trou de la sécu, le chômage ou bien encore le sida, n'en manquent jamais pour inventer des trucs tordus pour financer leurs écuries électorales. C'est comme ça qu'ont été créés des micro-partis. Les particuliers peuvent, en effet, verser leur obole à un nombre infini de partis! Manuel Valls (PS) a créé le sien, comme Ségolène Royal l'avait fait, pendant la campagne des présidentielles. L'UMP n'est pas en reste, Éric Woerth, Benoît Apparu, Laurent Wauquiez et bien d'autres ont créé leurs petites boutiques afin, paraît-il, de soutenir leur action.

Soutenez donc l'action de Guy Yotine!

J'ai donc décidé de lancer ma propre officine, dans l'hypothèse où je me présenterai à la présidentielle, à la députation ou bien encore à la cantonale de Burnes les Sévères. Après tout, pourquoi pas. Je ne suis pas plus bête que les gugusses qui prétendent s'occuper de nous. Mais, je vous rassure, je ne demande pas d'argent. En revanche, j'apprécie les dons en nature, les produits régionaux en particulier, de préférence liquides. J'ai une préférence pour les vins gouleyants et pour les bières de caractère. Pour le reste, mes goûts sont assez classiques : pâté, saucissons secs, fromages qui puent. Enfin, c'est vous qui voyez. De plus, si vous savez vous montrer généreuses et généreux, ça permettra de faire de beaux buffets campagnards et festifs à l'issue de mes meetings.

Envoyez vos dons à la permanence du SNU Pôle Emploi FSU, 43/45 rue de Javel, 75015 Paris, en précisant « Association loufoque de soutien à l'action de Guy Yotine. »

Bonjour chez vous! ■

Guy Yotine

L'UNSCEPE

Mission accomplie

De nombreuses tentatives à l'œuvre pour faire capoter la saison. On aura tout entendu sur l'UNSCEPE :

- L'UNSCEPE a fait un hold-up sur les biens de l'Adasa
- Cette association est extérieure à Pôle Emploi et ne peut communiquer auprès du personnel
- Cette association n'est pas régulièrement constituée.
- L'avis de la CNIL n'a pas été demandé pour l'utilisation de fichiers d'agentes et d'agents et d'ayants droit
- Les biens issus de l'Adasa et proposés par l'UNSCEPE ne sont pas à disposition de l'ensemble du personnel de Pôle Emploi
- Les chalets proposés à la location par cette association ne sont pas assurés
- La Direction Générale a entamé une action en justice
- Etc, etc...

Des délatrices et délateurs mal renseignés

- Les biens appartiennent toujours à la liquidation de l'Adasa et les liquidatrices et liquidateurs ont tout pouvoir pour en confier la gestion à une association. C'est ce qu'ils ont fait en confiant à l'UNSCEPE, par le biais d'une convention, la mission de gérer les biens et d'assurer la saison été 2010
- L'intégralité des recettes de locations a été reversée aux liquidatrices et liquidateurs de l'Adasa et a permis de couvrir les charges incompressibles comme la location des terrains, l'EDF, l'assurance, les impôts locaux, l'entretien... qui représentent près de 90 000 € par an. Si ces chalets n'avaient pas été loués cette année, c'était une perte financière conséquente et, par ricochet, un manque à gagner pour le boni de liquidation qui, à terme, ira au « pot commun » des œuvres sociales de Pôle Emploi (contrairement au FNOSP, qui a versé le reliquat de 2009 au seul personnel de droit privé au 31 décembre 2009)
- Cette association est régulièrement constituée par une déclaration et un dépôt de statut en préfecture
- L'UNSCEPE ne possède pas de fichiers du personnel, les propositions émanant de cette association, ont été transmises, aux agentes et agents, par les CE et les syndicats fondateurs
- La gestion de la saison par l'Unscepe a permis de proposer ce patrimoine, pour l'été, à tout le personnel de Pôle Emploi, sans exception : ex-RAC, ex-ANPE, ex-AFPA, nouvelles et nouveaux

recruté-es, personnel de droit privé, personnel de droit public, précaires, retraité-es, syndiqué-es, non syndiqué-es

- Les biens sont assurés, ainsi que les agentes et agents qui ont séjourné dans ces locations
- Concernant une éventuelle action en justice, par la Direction Générale, à notre connaissance, il n'y en a pas eu.

Malgré les embûches de toutes sortes, la saison été 2010 a été une réussite. Les attaques, aussi violentes soient-elles, n'ont pas eu d'impact sur la volonté du SNU de faire vivre cette association avec la participation des CE, et sur le souhait du personnel de profiter de ces locations.

La location de ces 27 chalets, situés sur 3 sites (Annecy, Seignosse et Belle Île en mer) a, comme par le passé, remporté un vif succès : 230 familles représentant près de 800 participant-es, ont pu partir en vacances à un prix défiant toute concurrence, pendant tout l'été. Malheureusement devant un tel succès, nous n'avons pu donner satisfaction à toutes les demandes.

Et 2011 : On brade ? On démonte ?

Déjà, beaucoup d'agentes et agents nous interrogent pour la saison été 2011. Certaines et certains n'ayant, malheureusement, pas obtenu une location cette année. Et celles et ceux qui sont revenus ravi-es de leur séjour et en redemandant.

Conformément, à la motion de la dernière Assemblée Générale de l'Adasa, ces biens doivent être dévolus au CCE avant le 31 décembre 2010.

Les liquidatrices et liquidateurs ont demandé au Président (Directeur Général) et au Secrétaire du CCE (FO) que le point concernant la dévolution de ces biens au CCE soit mis à l'Ordre du jour. Le Président nous a répondu, en substance, « circulez, y a rien à voir ! », quant au secrétaire, c'est « pas de son, pas d'image ! ». Après avoir accusé l'Unscepe de tous les maux de la terre, ils ne daignent pas prendre au sérieux la proposition de dévolution faite par les liquidatrices et liquidateurs.

Le SNU ne souhaite pas que ces biens immobiliers, acquis au fil du temps par l'Adasa, pour le bien du personnel, soient bradés. Nous souhaitons que cela reste dans le bien commun de l'ensemble du personnel de Pôle emploi, et perdure.

La balle est dans le camp du Président et du Secrétaire du CCE : Sauront-ils la saisir ? ■

Marie-Christine Delmée

La DG copie le SNU!

Le journal que vous tenez entre les mains s'appelle « Modes d'Emplois ». La DG vient de lancer une newsletter, à l'intention de nos « clientes et clients » cadres à la recherche d'un emploi, avec comme titre... devinez... « Mode d'Emploi ». On va réclamer des droits ! Pour les futures publications, nous proposons, à Christian Charpy, des titres inspirés des publications syndicales. Pour les chômeuses et chômeurs de longue durée, « La vie duraille ». Pour nos clientes et clients qui recherchent un boulot dans le bâtiment ou en usine, « Farce ouvrière ». Le service communication, tel le shadok, pompe allègrement ! ■

Ella Kopié

TOUJOURS MOBILISÉ-ES POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉTIERS

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.snutefifsu.org

183 jours dans la barbarie ordinaire

Amer savoir celui qu'on tire du voyage, d'un voyage meurtri au fond de la misère, au cœur de Pôle emploi. Nous serons pardonnés, et c'est une espérance, de citer Charles Baudelaire en incipit à quelques commentaires d'une descente en terre infâme, descente de douleur, en terre de barbarie, cette terre pervertie où trône le chômage. Marion est persuadée que de tous ses collègues, le seul qui lut un livre est mort depuis longtemps. Car elle est ambiguë la lecture de ce livre qui décrit tant d'aberrations. La vision est lucide qui peint tous les précaires et l'absence de travail. Mais elle semble naïve, comme une découverte : il y a des pauvres en France, des chômeurs qui empestent, la peur au quotidien, des gens si démunis et dépourvus de mots que leur unique moyen de passer un message, quelques exhortations, se manifeste en la violence, en agressivité bien au-delà des convenances de la civilité. À la limite même, parfois, des bases d'humanité. Sans compter ceux qui trichent. Ils ne recherchent pas l'effort d'un début d'insertion. Ceux-là ne méritent même pas qu'on les prenne à l'accueil.

Elle paraît bien surprise Marion et trop condescendante. Elle affiche un message empli de compassion, impression de mépris envers tous ces collègues qui se démènent au quotidien sur tout le territoire pour aider les chômeurs, utilisant tant bien que mal l'absence de moyens. Elle prend ses précautions et prévient le lecteur : ce quelle décrit tient des limites, celles de son agence. La précaution est bien vite oubliée et transformée de fait en généralité. Elle côtoie des débilés, des CDI si faibles qu'ils acceptent sans voix de rester dans l'enclume de l'immonde machine. Que fais-tu là Marion, lucide au point de rejeter l'espoir d'un CDI au pays du mensonge ?

Elle donne une impression gênante, parfum de thérapie qui lui fait accepter d'avoir un jour signé son contrat de travail. Elle l'avoue d'inconscience, on le sent dans ses pages : heureusement que je suis là. Je prends du temps et je m'enivre, je me donne à tous ceux qui méritent mon action, je suis une démiurge qui apaise les maux, isolée et malade. Je sais parler anglais, je connais le graphisme, je sais faire un CV, je sais l'informatique. Je suis une exception. Tant pis si quelques fois l'attente de l'accueil se fait un peu plus longue. Je travaille et je sers, je suis là pour agir. Je suis la conseillère que veulent mes demandeurs. Je ne choisis que ceux qui méritent ma patience.

Car elle est différente. Elle perçoit dès l'entrée de ce système abject qu'il faut le contourner pour donner un service, que la recherche simple des dégâts statistiques s'en vient nourrir la bête au lieu de l'amender. Merci d'être venue ! Elle décrit sa souffrance, elle fait face au malheur, mais jamais ne retient le besoin de décrire la pauvreté des autres, l'insignifiance des conseillers

qui ne trouvent un salut qu'entre foot et télé. Elle a des espérances, un homme qui se muscle. Il est sportif et fier, jamais un collègue n'en a eu de si beau. Elle a une vie sexuelle au sortir du bureau, un privilège unique au sein de Pôle emploi ! On comprend vers la fin le récit de ses heures qui conduisent à la chute avant la rémission.

Si Marion a compris le destin difficile d'être une proie sociale offerte à la vindicte d'un monde sans emploi, elle n'a pas un instant épargné ses collègues, voyant des fonctionnaires, de vils syndicalistes, là où elle aurait dû percevoir la souffrance, au-delà de la sienne, la volonté intacte de vaincre le système, les heures douloureuses à s'opposer sans fin à ce gouvernement, les luttes incessantes qui font des salariés d'un Pôle sans repère, des combattants debout, engagés sans limites, contre le monde infâme des dérives libérales. Dommage ! ■

Franck Messidor

Marion Bergeron. 183 jours dans la barbarie ordinaire. En CDD chez Pôle emploi. Plon.



À LIRE

À VOIR



Hors la loi

Un film c'est une histoire, un scénario, une mise en scène, des actrices, des acteurs... Et en plus s'il se veut historique il faut donc le regarder sous l'angle de l'Histoire. Hors la loi est l'histoire de trois frères et de leur mère entre 1925 et 1961.

Ces dates ont toutes leurs importances. D'Algérie, de la région de Sétif, ces personnages vivront donc, avec le reste de la population algérienne, la décolonisation. Ils connaîtront dès leur jeune âge l'expropriation de leur terre par le colon du coin aidé par le Caïd ce qui les amène à s'expatrier à Sétif, dans l'est algérien et à s'éparpiller jusque la métropole. La guerre terminée, l'un des frères se retrouve au Viêt Nam prisonnier du Viêt Minh et un autre est en prison à la Santé pour des raisons politiques. La guerre terminée, le 8 mai 1945, à Sétif l'armée, la police, soutenues par une population française, stupéfaite de voir des indigènes oser se révolter et défilier dans la rue, répriment à balles réelles une manifestation d'Algériennes et d'Algériens. Le massacre de Sétif fera « 102 décès européens, et des milliers de victimes algériennes » selon l'historien algérien réputé, Mohamed Harbi. C'est le vrai début de la guerre d'indépendance qui se terminera le 4 juillet 1962. Le père meurt dans la manifestation et le dernier fils part avec sa mère à Paris ou plutôt dans le bidonville de sinistre mémoire à Nanterre. Le film narre la guerre vue de Paris et par le peuple algérien. Deux des frères seront des dirigeants de la fédération de France du FLN. Le troisième devient un petit voyou qui fait fortune dans la boxe et comme maquereau.

On connaît l'histoire ou plutôt justement la plupart des gens en France l'ont oublié, ou ne la connaissent pas, car le sujet est largement occulté et, pour la jeunesse algérienne, elle reste très peu connue. La construction du FLN dans l'émigration, la "guerre" avec le MNA (Mouvement National Algérien) de Messali Hadj, l'autre organisation algérienne qui refusait le passage à l'action armée, la répression policière en France ou la police fut féroce et les ratonnades. Il y eut aussi les attitudes ambivalentes des forces de gauche (d'un côté "les porteuses et porteurs de valises" et de l'autre le vote des pouvoirs spéciaux), le contingent envoyé en Algérie, les rappelés qui refusent, et les tortures en Algérie mais aussi en France. On connaît aussi les diverses tentatives de coup d'état et l'arrivée de Gaulle en mai 58. Il y eut les nombreux décès et les traces subsistent encore de nos jours, cinquante ans après l'indépendance.

Le film raconte tout cela au moins pour ce qui se passa en métropole pour les algériennes et algériens. C'est plutôt un bon film mais certaines incohérences comme par exemple la rencontre impossible entre le dirigeant de la fédération de France du FLN et un commissaire de la DST ou bien la représentation sans consistance de la "porteuse de valise" mais d'autres sont remarquables comme la description du bidonville ou la manifestation du 17 octobre ou les meurtres d'algériennes et d'algériens par la police française.

Un film sur les huit ans d'une guerre civile toujours refoulée dans la mémoire française. J'ai, pour ma part, préféré "Indigène" mais "Hors la loi" est un film plein de qualités. ■

Claude Kowal

À ENTENDRE Django a 100 ans



On aurait dû en faire des tonnes pourtant bien peu de choses nous ont rappelé le souvenir du compositeur de "Nuage" et de bien d'autres titres et musique. Jean Reinhardt est né le 23 janvier 1910 dans une roulotte stationnant à Liberchies, en Belgique. Ne laissons pas passer ses cent ans sans nous souvenir de celui dont le prénom à lui seul, évoque l'art des Roms.

À l'heure des reconduites en Roumanie qui rappellent les pratiques de l'État Français, de sinistre mémoire, Django mérite un coup de chapeau et une attention affectueuse de toutes celles et ceux qui aiment le Jazz où tout simplement la musique et la justice. Duke Ellington, qui ne se trompait guère, l'avait invité aux USA avant la guerre. Il y connut un succès très inattendu et fut le premier musicien noir de Jazz. Le Jazz ne connaît pas le racisme.

Soyons certaines et certains que la musique du génial guitariste restera longtemps dans les mémoires, alors que Mrs Hortefeux et Besson seront tombés dans l'oubli. Un peu de musique (et quelques instants de bonheur) ne peuvent pas faire de mal. À l'occasion du centenaire de sa naissance, une place dans le 18^e arrondissement de Paris a été baptisée de son nom. On trouvera sans difficulté de nombreux CD d'anthologie. ■

Claude Kowal

Proféministe ?

Pierre FRITSCH est cadre territorial et s'intéresse à ce qu'on appelle « les rapports sociaux de sexe ». Sur demande, il intervient régulièrement sur ces questions et en particulier sur les violences masculines.

MDE : Tu te définis, je crois, comme un proféministe. Que veut dire ce terme et pourquoi ne dis-tu pas féministe ?

Pierre FRITSCH : Je dis effectivement que je suis proféministe et non pas féministe. C'est une position qui signifie que je suis bien de la classe sociale des hommes et que le mouvement d'émancipation des femmes appartient aux femmes elles-mêmes, bien que je soutienne à fond ce mouvement.

MDE : Comment es-tu devenu alors proféministe ?

PF : Mon histoire personnelle, mes engagements sociaux m'ont fait avoir une aspiration profonde portée vers la suppression de toutes les chaînes qui nous empêchent d'être pleinement les individus que nous voulons être et l'obligation pour moi d'être un homme partout et tout le temps n'est pas quelque chose de supportable. L'émancipation, la libération des femmes de leur obligation d'être des femmes pourrait m'aider à être l'individu entier que je souhaite être.

MDE : Mais comment est-ce perçu par les autres hommes ?

PF : Les hommes ont une conscience très claire des privilèges qui sont les leurs parce qu'ils appartiennent simplement à la catégorie homme, ils n'aiment donc pas bien qu'on vienne leur dire qu'ils sont – du point de vue de ce terrain-là – des exploités ! Il faut bien leur dire, pourtant, que leur bonne volonté et les progrès certains qu'il y a chez certains d'entre eux, c'est une bonne chose mais que ça ne suffit pas à changer un rapport social, que l'engagement doit porter plus loin. Parce que la question n'est pas au fond de savoir si les hommes sont gentils ou pas, il s'agit de comprendre l'ensemble du système patriarcal. C'est comme dans les entreprises où la question posée n'est pas celle de savoir si le patron est gentil ou méchant, c'est que même si le patron est gentil il est possesseur des clés des chaînes qu'on a aux poignets.

MDE : Une idée erronée du féminisme, c'est vrai, consiste à penser que les féministes sont contre les hommes ! et un homme ne pourrait donc pas être féministe. Comment es-tu perçu par les féministes ?

PF : Il faudrait d'abord le demander à elles-mêmes. Je fais ce que je peux pour m'impliquer et soutenir leurs actions et réflexions mais c'est à elles de dire si ça les aide ou non. Je sais que certaines n'apprécient guère que je m'oppose à leur conception qu'on appelle essentialiste ou naturaliste. Pour ces quelques féministes-là – et pour beaucoup d'hommes qui les soutiennent – il y aurait des qualités intrinsèques à la possession d'un utérus ou d'un pénis ; ces qualités seraient comme attachées à notre personne avant même la naissance... Mais pour toutes les autres féministes, je pense qu'elles apprécient que je ne les dépossède pas de leur combat pour leur émancipation. ■

Propos recueillis par Frédérique Payen



Revoir Cayenne à la lumière du Monde

Cayenne est une ville du littoral atlantique guyanais. Située aux bords de l'estuaire de la rivière de Cayenne, la ville occupe une partie de l'île de Cayenne. C'est ainsi que l'on nous dit Cayenne dans Wikipedia, qu'il est de bon ton de citer, depuis que l'écrivain majeur des sociétés occidentales en chute, Michel Houellebecq, s'est permis d'en reprendre des lignes dans son dernier roman La carte et le territoire. Cayenne est d'abord un symbole, un bague, un pan d'histoire contemporaine. Répression, punition, violence, corruption, injustice. On pense à Papillon mais surtout à Alfred Dreyfus. Guillaume Seznec et l'anarchiste Clément Duval en sont aussi tous deux des mémoires de légende. Ils ont été parmi les 90 000 bagnards qui ont foulé ces terres lointaines jusqu'en 1938. Tout le monde croyait depuis longtemps éradiquées les heures de punitions qui faisaient de l'exil un bras armé du châtiment. Et pourtant...

Une addition poivrée pour la taupe fonctionnaire

Le Monde, en date du 14 septembre 2010, nous révélait sans surprise, les soupçons qui sont faits à un exécutif d'utiliser des moyens illégaux pour violer le secret des sources. Axiome incontournable qui fait d'une ou d'un journaliste une personne libre et essentielle. L'Élysée aurait usé de la DCRI pour suivre le travail d'un journaliste enquêtant sur Woerth et Bettencourt. Pour préserver le calme de notre Grand Leader et de son entourage, il fallait débusquer la taupe malfaisante. Quelques discrètes expertises techniques. Un soupçon de suivi d'un téléphone administratif. C'est ainsi que le nom de Gérard Davet, journaliste au Monde, est apparu. L'exécutif a donc clairement enfreint la loi relative à la protection du secret des sources des journalistes, en conclut Le Monde qui nous dit que la taupe aurait été ainsi identifiée en la personne du magistrat David Sénat, conseiller pénal de la ministre de la justice.

La taupe a-t-elle pu fuir en ses galeries, sous terre ? Il n'en est rien. Car la taupe est partie sans creuser ses tunnels. Mutation

étonnante pour un haut fonctionnaire, à Cayenne en Guyane, mutation motivée selon la Chancellerie, par un désir de retourner sur le terrain.

Le bague ? Pas pour tout le monde !

Voici revenu le temps des pénitences et de l'exil. Nous avons eu déjà le Yacht de Bolloré, la nuit du Fouquet's, le pauvre con qui se casse, l'anniversaire du Chef repris par le Canard où on se vantait d'avoir bu et mangé pour quelques SMIC. Il y avait eu aussi l'avion présidentiel, le fiston à papa qu'il fallait bien placer. Le bouclier fiscal et le Cap Nègre, à la maison de belle-maman, l'intervention à talonnettes forcées pour y faire installer un tout-à-l'égout neuf, comme on en voit dans ces lotissements au parfum bas de gamme, réservés à la populace, qui n'ont de l'intérêt qu'en temps de campagne. L'homme providentiel qui veille sur la France s'est offert le plaisir de visiter Lascaux. Pas la fade réplique que l'on réserve aux gueuses et aux gueux. Lascaux la vraie, l'unique, interdite aux regards autant qu'à la lumière. Il se dit que Lascaux 3 qui est en gestation demanderait beaucoup d'argent. L'État est donateur. Pour ne pas se priver de la manne essentielle, il faudrait tout céder à celui qui l'octroie... Et maintenant le bague, l'ostracisme et l'exil au bon vouloir du maître. Les retraites en lambeaux comme le code du travail et la sécurité sociale. Tous les acquis gagnés du temps du CNR* et des luttes ouvrières, balayés d'un revers par des contre-réformes. Les temps sont incertains, sauf ceux des privilèges. Ils ressemblent à ces heures qui rapprochaient l'ancien régime de sa chute violente. La France a décidé, par un soir d'allégeance, de donner le pouvoir à un triste avatar. Il règne en ce pays depuis mai 2007 un parfum de terreur, d'insupportables parodies. Le pouvoir est donné au régime de la peur, cassure pathologique en promesse d'élixir qui fait craindre parfois et espérer souvent une nuit du 4 août avec ses conséquences. Elle mettra fin à l'imposture. Piètre caricature d'un despote peu éclairé. ■

Franck Messidor

*Conseil national de la Résistance



Passage de relais

Voici le SMS (authentique), envoyé par une salariée de Pôle Emploi, à l'une de ses collègues. Elle fait part, avec un humour au vitriol, de ce qui se passe, depuis le début de l'été...

"Après 50 ans de bons et loyaux services, c'est avec beaucoup d'émotions (mais il est vrai avec un certain soulagement) que les françaises et français d'origine maghrébine, ainsi que moi-même, sommes très fiers de passer officiellement le relais aux Roms comme boucs émissaires de tous les maux de la France. J'espère que les roms seront et resteront dignes de cet héritage prestigieux ! Bon courage aux roms ! Très sincèrement, bisous"



— STÉPHANIE DORIN

“Quel sens est donné à notre travail?”

Dire que celles et ceux qui sont entrés à Pôle Emploi, par hasard ou parce qu'il y avait de la lumière, c'est peut-être pousser le bouchon un peu loin. Mais il faut reconnaître que ceux qui y sont venus par vocation sont plutôt minoritaires. Ce qui n'empêche pas cette dernière d'apparaître au fil des mois et des années. Stéphanie Dorin en est un bon exemple.

Un bon début

« J'étais demandeuse d'emploi. Dans l'agence dont je dépendais, j'ai vu l'affichette qui parlait d'un recrutement de conseillers. J'en ai fait une copie. C'était une piste parmi d'autres. J'ai réussi le concours. En décembre, j'intégrais la petite agence de Barentin [Seine-Maritime ndlr]. » Une belle découverte, pour Stéphanie, qui, à vingt-trois ans, découvre une équipe motivée, passionnée par son travail. « Les agents discutaient boulot jusque dans l'espace détente ! J'ai tout de suite aimé mon travail. » Notre collègue commence en tant que conseillère adjointe. Elle partage son temps entre le pôle appui gestion, où elle s'occupe de la gestion de la liste et des prestations, entre autres, et la relation aux demandeurs d'emplois et entreprises.

Après quatre ans d'activité, Stéphanie devient conseillère, quand le statut 2003 est imposé par la DG. « J'aimais bien mes deux activités, mais il m'a fallu choisir l'une des deux filières. De plus, j'ai changé d'agence. J'ai donc rejoint l'une des équipes professionnelles de Petit Quevilly, dans la banlieue de Rouen. » Stéphanie Dorin découvre que les gens se déplacent de loin pour se rendre à leur agence, parce que le secteur géographique est très large. C'est dans cette agence, où elle travaille depuis six ans, qu'elle va parcourir le long chemin qui a mené tous les agents de L'ex-ANPE, du PAP-ND au SMP...

Une lente dégradation du service

« C'est avant l'arrivée du SMP que le service s'est dégradé, avec la disparition des SIFE et des SAE. Quand on nous a supprimé ces outils, en nombre modeste, certes, mais qui nous permettaient de répondre à des situations individuelles, en autonomie. On a remis en cause nos compétences de conseil. » Stéphanie constate que l'on a aussi

privé les demandeurs d'emploi d'une part de leur initiative individuelle.

Avec l'arrivée du SMP, dans un premier temps, la conseillère estime que le conseiller référent est plutôt une bonne chose. Mais très vite, c'est le caractère obligatoire, systématique qui prédomine et la gestion de la liste qui se durcit. « En générant le RDV, c'est toi qui lance la procédure de gestion de la liste. Avant, l'objectif, c'était d'être utile. Maintenant, c'est de vider ton portefeuille. » Stéphanie Dorin constate que, lors de son arrivée à l'agence, la gestion de la liste était plus humaine, que l'on pouvait entendre ce qu'un demandeur d'emploi avait à dire. « Aujourd'hui, je refuserai de m'occuper de ça ! »

« On nous donne toujours des objectifs de moyens, sans jamais se pencher sur les résultats. Où est la plus-value pour l'utilisateur ? »

Avec le temps, le système s'est perverti. « Derrière la convocation mensuelle, c'est souvent un atelier, une information collective, et pas du tout un entretien individuel. C'est la face cachée du SMP. On fait, aux usagers, des propositions qu'ils ne peuvent pas refuser. » Pour Stéphanie, le constat est amer. « Le SMP existe t'il encore ? Non. La tâche est impossible depuis le début. L'hypocrisie, c'est parler de portefeuille, de conseiller personnel. Le conseiller, s'il veut être bien dans ses bottes, ne doit pas se poser de questions ! »

Et de souligner l'absurdité du système. « On nous donne toujours des objectifs de moyens, sans jamais se pencher sur les résultats. Où est la plus-value pour

l'utilisateur ? On juge ton activité au nombre de prescriptions que tu as faites. Certains chefs sont contents quand ils ont dépensé tout leur budget... »

La fusion

Avec la création de Pôle Emploi, le choc a été brutal pour tout le monde. « On ne peut pas être d'accord avec le système. On vit dans l'imposture. »

Avec la fusion, la loi sur l'offre raisonnable d'emploi et le durcissement de la gestion de la liste, la machine devient encore plus coercitive qu'elle ne l'était auparavant. Sans compter les dérapages. « Tout est fait pour te mettre à l'abri, que tu n'aies pas le sentiment de porter une responsabilité [dans la gestion de la liste ndlr], beaucoup d'entretiens sont bidons. »

Stéphanie insiste sur les responsabilités qui pèsent sur les épaules des salariés de Pôle Emploi. « Le gars qui bosse en usine ne fait de mal à personne, en plus, il produit du concret. Nous ? On nous dévalorise nos missions mais en plus, si on n'est pas vigilants, on peut faire du mal aux gens. Peut-on encore être fiers de travailler à PE ? »

L'engagement militant

Conseillère à l'ANPE, c'était le premier « vrai boulot » de Stéphanie. « Des collègues me disaient que, si l'on était pas d'accord avec les règles, et qu'on en restait au constat, c'est que, dans le fond, on acceptait d'être un rouage de la machine. Syndique-toi, tu en as le droit ! »

Stéphanie Dorin a « fait le tour » de tous les syndicats. Elle a fini par choisir le SNU. Ce n'est pas un hasard. « Tous les syndicats prétendent défendre les salariés. Le SNU aussi, bien sûr, mais pas seulement. Il défend les usagers, le service public et a une vision de la société. »

Autre constat de notre collègue. « Dans certains syndicats, les réunions, c'est comme les réunions de service. C'est de l'information descendante. Au SNU, on débat, on vote sur les orientations et les actions à entreprendre. »

« Au SNU, on débat, on vote sur les orientations et les actions à entreprendre »

Cette année, Stéphanie Dorin a décidé de s'engager un peu plus. Éluë au bureau régional, elle a été désignée déléguée syndicale et siège, depuis peu, comme représentante du SNU au comité d'établissement de Haute-Normandie.

Et son avenir ? À 33 ans, notre camarade a encore une longue carrière devant elle. « Vais-je rester à Pôle Emploi ? Pour l'instant, oui, j'ai besoin de ce boulot. Je pense être une bonne conseillère. Maintenant... » La sociologie des personnels de Pôle Emploi n'est plus la même que celles des ASSEDICS et de l'ANPE. Les jeunes y sont majoritaires. La question du sens donné au travail n'a pas la même signification que pour ceux à qui il ne reste que quelques années ou quelques mois [est-ce bien sûr ? Ndlr]. Quand il y a encore, 20, 30, 40 ans de travail en perspective, l'inquiétude est légitime. Et pas seulement pour le sens au travail. Sur sa pérennité aussi.

Stéphanie est représentative de cette génération de jeunes femmes et hommes de Pôle Emploi, qui se pose beaucoup de questions, même si elles ou ils ne l'expriment pas toujours... ■

Propos recueillis par Claude Cherblanc

Voleurs de poules ?

« Vols avec effraction et vols nocturnes sont tout à fait exceptionnels. Il s'agit surtout de maraude. De tous les vols, le plus fréquent et le plus typique est le vol de volailles. De faire main basse sur quelque poulailler paraît aux Bohêmes une chose si naturelle, qu'ils semblent mal comprendre qu'on leur en fasse un crime. Interrogé par la justice luxembourgeoise, sur un des vols de poules attribués à des femmes de sa compagnie, Jean de la Fleur, en 1600, déclare qu'il ne pense être fort mal fait de prendre ainsi des poules, vu que les renards les mangent bien, qui sont des bêtes irraisonnables, et qu'à plus forte raison, eux, comme créatures raisonnables les doivent bien manger, d'autant qu'il faut vivre. »

François Le Vaux de Foletier – 1893 – 1988, archiviste, chercheur en histoire des Tsiganes.

« Je me suis pâmé, il y a huit jours, devant un campement de Bohémiens qui s'étaient établis à Rouen. Voilà la troisième fois que j'en vois. Et toujours avec un nouveau plaisir. L'admirable, c'est qu'ils excitaient la Haine des bourgeois, bien qu'inoffensifs comme des moutons. Je me suis fait très mal voir de la foule en leur donnant quelques sols. Et j'ai entendu de jolis mots à la Prudhomme. Cette haine-là tient à quelque chose de très profond et de complexe. On la retrouve chez tous les gens d'ordre. C'est la haine qu'on porte au Bédouin, à l'Hérétique, au Philosophe, au solitaire, au poète. Et il y a de la peur dans cette haine. Moi qui suis toujours pour les minorités, elle m'exaspère. Du jour où je ne serai plus indigné, je tomberai à plat, comme une poupée à qui on retire son bâton. » ■

Lettre de Flaubert à Georges Sand



▲ Carnet anthropométrique d'une bohémienne. Les populations nomades avaient obligation de tenir un tel carnet à partir de 1912 en France. Camps de Saliers, 142W85, A.D. Bouches-du-Rhône.



La rubrique à Désirée Ductible

Violence faites aux femmes grande cause nationale 2010? Du pipeau!

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le gouvernement a désigné la lutte contre les violences faites aux femmes "Grande Cause nationale 2010".

Ah bon? je ne me suis rendue compte de rien... Ah d'accord!, vous messieurs du gouvernement, vous allez tout concentrer sur la fin d'année. Mais, faudrait pas trop tarder à s'y mettre, il ne reste plus que 2 mois.

Faut dire qu'il y a du pain sur la planche

En France, 1 femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint; 1 femme est violée toutes les 10 minutes. Sans oublier la violence d'état, la violence du système capitaliste et patriarcal. 80 % des travailleurs pauvres sont des travailleuses. Les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes. 85 % des temps partiels (imposés pour 2/3) sont occupés par des femmes. Sur les 31 catégories de métiers, les femmes sont concentrées à 60 % sur seulement 6 catégories: catégories peu valorisées et peu rémunérées. Les femmes en couple continuent d'assumer près de 80 % des tâches domestiques. Les femmes ont des retraites très inférieures (en moyenne 600 euros par mois) à celles des hommes.

Bon, je ne vais pas faire la liste complète, Le rédacteur de mode d'emploi va me retoquer sur le nombre de caractères [normal, c'est un mec - ndlr].

Grands diseux, petits faiseurs!

Alors, elles sont où les mesures, les plans d'action, pour l'année de la grande cause nationale des femmes?

Mais pensez-vous que je vais vous croire? Qu'à un seul moment, j'ai pu penser que vous ayez une réelle volonté de faire quelque chose? Vos annonces d'un certain nombre de mesures pour renforcer l'arsenal juridique devaient, selon vous, permettre aux femmes en danger de bénéficier de mesures de protection. Qu'avez vous fait? Ah oui, la réforme de la retraite. Non seulement, je suis aujourd'hui corvéable à souhait, moins payée mais je vais devoir travailler, si je trouve un emploi, jusqu'à 67 ans pour avoir une retraite qui me permettra à peine de survivre... ■

Désirée Ductible

PHILIPPE EST SEREIN
ET IL EN FAIT PROFITER TOUTE LA FAMILLE

IL SAIT QUE LA GMF A TOUT PRÉVU POUR QU'IL PUISSE ABORDER
SON PARCOURS SANTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC LE RÉSEAU SANTÉCLAIR.

IL A UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ
ET BÉNÉFICIE DE TARIFS NÉGOCIÉS.

IL A MÊME UN REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS SANS ORDONNANCE

IL SAIT QU'IL BÉNÉFICIE D'UNE COUVERTURE
PARMI LES PLUS COMPLÈTES DU MARCHÉ

ET SURTOUT QU'IL PEUT PENSER À AUTRE CHOSE QU'À SON ASSURANCE SANTÉ.
CE QUI EST HUMAIN APRÈS TOUT.

GMF
Assurément Humain

www.gmf.fr

Les contrats complémentaires santé sont souscrits par l'A.D.A.C.C.S. Association Des Adhérents de Contrats Collectifs Santé régie par la loi du 1er juillet 1901 91, avenue de Villiers 75 017 Paris auprès de :
GMF Assurances - Société anonyme d'assurance au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B 398 972 901 APE 6512Z - Siège social : 76, rue de Prony 75 857 Paris cedex 17 - Adresse Postale : 45 930 Orléans cedex 9.
La Sauvegarde - Société anonyme d'assurance au capital de 38 313 200 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris B 612 007 674 APE 6512Z - Siège social : 76, rue de Prony 75 857 Paris cedex 17 - Adresse Postale : 45 930 Orléans cedex 9.

**NOS SIGNATURES
SONT VOS VOIX**

NOUS NE LES BRADERONS PAS

➤ Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.snutefifsu.org



« Modes d'Emplois »
est édité par le SNU,
Syndicat National Unitaire
Pôle Emploi FSU,
43/45 rue de Javel, Paris XV^e.
syndicat.snu@pole-emploi.fr

Directrice de la publication : Colette Pronost Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Claude Cherblanc - claud.cherblanc@pole-emploi.fr - et Marie-Christine Delmée
Comité de rédaction : Anne Lecoq, Sylvette Uzan Chomat, Noël Daucé, Claude Kowal, Joseph Romand, Philippe Sabater, Emmanuel M'hedhbi, Anny Barreau, Leïla Salière Trabelsi, Michel Breuvar, Bruno Rodrigues, Françoise Voisenet, Jean Charles Steyger, Frédérique Payen, Viviane Driquez. Régie publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE : 05 55 24 14 03 | Conception graphique : Thierry Palau - www.graphitit.com | Illustrations : Michèle Le Bas | Imprimé par ROTOGRAFIE, 2, rue Richard Lenoir, 93 100 Montreuil. N° ISSN : 1631-7777 | N° CPPAP : 0907 S 06221.
Abonnement : quatre numéros par an, 6 € | www.snutefifsu.org